

M. Casevitz, chronique étymologique

L'inflation des participes présents

Le français a aimé, quand les grammairiens l'ont fixé, la subtilité. On sait qu'en matière d'habitation, par exemple, il y a des *résidents* (ainsi que, éventuellement, des *résidentes*) et des habitants *résidant* en ville ou à la campagne : le substantif est clairement distingué, dans l'écriture du moins, du participe *résidant* qui, lui, est reconnaissable à sa capacité d'être déterminé par des compléments, en plus de son invariabilité en tant que forme verbale impersonnelle. On se souvient de la confusion à l'écrit, quand, pendant la guerre d'Algérie (on disait à l'époque « les événements »), en 1956-1958, le gouvernement du Front républicain dirigé par Guy Mollet comprenait Robert Lacoste, qui avait été nommé ministre-résident ou, mieux, ministre résidant en Algérie.

La confusion existe actuellement dans les esprits et les écrits. De la présence d'adjectifs à côté de participes présents, les uns et les autres parfois substantivés, les exemples abondent depuis belle lurette : ainsi référent, - e (adjectif ou substantif) - à côté de référant, participe qu'on trouve parfois comme substantif, mais seulement masculin (l'anglais a influencé l'emploi de référent ; dans le sens de « ce à quoi le signe linguistique renvoie », le *Trésor de la langue française informatisé TLF* indique le *référé* est synonyme). *Confluent* et *affluent* sont anciens comme noms ou adjectifs et diffèrent des participes (*confluant*, *affluant*) ; à la base le verbe latin *fluere* préfixé, d'où [con-] ou [ad- >af-] *fluer*.

Précédent, -e est adjectif mais le masculin peut être substantif, et ils sont distincts du participe *précédant* ; il existe le synonyme *antécédent* en tant qu'adjectif et comme nom, mais le participe est absent ; *adhérent* est adjectif ou nom masculin à côté de *adhérant*. On pourrait aussi allonger la liste des participes substantivés, tel *extravagant* (adjectif et substantif, formé à partir de l'adjectif *extravagans*, du latin scolastique ; le verbe *extravaguer* a été formé ensuite à partir de l'adjectif pris pour un participe). Tels encore *intrigant*, (adjectif ou substantif masculin, le verbe *intriguer*, formé sur l'italien *intrigare*, est attesté depuis le XVI^{ème} siècle), *communicant* (adjectif ou substantif masculin, le verbe *communiquer* est attesté depuis le XIV^{ème} siècle) cf. encore *navigant*, *soignant*, *correspondant*, *exécutant*, *consultant*, etc. Il arrive que le participe soit adjectivé dans des expressions figées : par exemple, dans les *quarantièmes rugissants*. Remarquons enfin qu'un nom féminin en -ence ou en -ance fonctionne souvent en face d'un adjectif ou nom en -ent ou en -ant, mais parfois il y a un nom d'action en -(a)tion : par ex. *résidence*, *adhérence*, mais *extravagance*, *communication*, *exécution*, *consultation*.

Une des causes de l'inflation des participes présents substantivés (avec possibilité de pluriel avec -s ou -es) est l'euphémisme croissant des temps modernes : un aveugle est plus volontiers nommé un *non-voyant* ou un *malvoyant*, le sourd un *malentendant* (mais un paralysé des jambes n'est pas encore un *mal-marchant* ou un *non-marchant*, paraplégique n'effraie pas d'emblée). Dans ce domaine, un *aidant* ou un *accompagnant* supplante le garde-malade. Il est connu que le tabou entraîne à euphémiser la mort : on parle de décès (< « le départ », à l'origine) mais vite l'usage a fait perdre au mot sa valeur euphémistique, on a renouvelé l'euphémisme : d'où disparition, départ, il ou elle nous a quittés, etc.

La langue administrative ou universitaire a pour sa part accru le nombre de participes présents substantivés, qui peuvent être employés au pluriel et aux deux genres : ainsi, après les *enseignants* (qui appellent les *enseignés*), les *gérants*, on a parlé des *gouvernants* qui font face aux *gouvernés*, on a lu dans des rapports sur l'enseignement les *apprenants*, plutôt que les élèves, Les lycéens ou les étudiants, et dans les appels d'offres, on choisira les *moins-disants* et les *mieux-disants*, avec parfois les féminins *-disante*, *-s* (tandis que *soi-disant* supplante *prétendu*, réservé à un inanimé : par ex. le *prétendu* changement, la *prétendue* réforme, face à ce *soi-disant* héros, cette *soi-disant* héroïne). Dans le même mouvement, on parlera de donneurs d'ordre et d'*obéissants* (à ce propos les élèves *obéissants* sont à distinguer des élèves *obéissant* à.. leurs passions).

Curieusement, l'emploi du participe présent dans les traductions semble souvent lourd et pesant, mais des formes substantivées ne cessent d'en être créées.